



BILAN SYNTHETIQUE DE L'EVALUATION
DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

**Site Natura 2000 des Serres et pelouses du
Quercy Blanc
2016**



Parc
naturel
régional
des Causses
du Quercy



1. Le site Natura 2000 des Serres et pelouses du Quercy Blanc

Le site couvre une surface de 1 856 hectares, et se répartit sur 8 communes du département du Lot et 1 commune du Tarn et Garonne, et en 3 sous-sites :

- Pelouses de Labenque
- Serres de Belfort du Quercy et de Labastide de Penne
- Serres de Saint-Paul de Loubressac, de Saint-Barthélémy et causse de Pech Tondut

Pourquoi un site Natura 2000 sur ce secteur ? en raison de richesses naturelles remarquables **et rares au niveau européen :**

- **Grands ensembles de pelouses, landes sèches et prairies : 1 000 hectares (complexes de pelouses et landes).**

Ces milieux sont menacés de manière globale soit par la déprise agricole qui mène à l'embroussaillage des milieux soit par la conversion en cultures (arboriculture, céréales, maraîchage).

Objectifs fixés pour le site et inscrits au Document d'objectifs (Docob) :

- 1/ Maintenir les surfaces de pelouses et landes d'Intérêt Communautaire
- 2/ Préserver les populations de Damier de la Succise d'Intérêt Communautaire
- 3/ Informer et sensibiliser
- 4/ Etudier l'évolution des richesses naturelles

Le Docob a été rédigé en 2004, en concertation avec les groupes de travail locaux et le comité de pilotage du site.

Pourquoi évaluer la mise en œuvre des actions du Docob ? parce que depuis plus de 10 ans, des actions ont été menées, et qu'il est nécessaire d'analyser leur efficacité pour éventuellement réorienter ou définir de nouvelles actions.

Cette évaluation a été commandée par l'Etat, afin de répondre à ces questions :

- => Les actions inscrites dans le Docob sont-elles pertinentes pour la préservation des habitats et espèces d'Intérêt Communautaire ?
- => Les moyens affectés ont-ils été adaptés aux objectifs ?
- => Quelle appropriation du site par les usagers, habitants ?

2. Analyse du contenu du Docob

Le Docob a été rédigé en 2004. Des évolutions sont apparues dans les éléments à intégrer et à analyser notamment suite à la construction par l'Atelier Technique des Espaces naturels en 2008 puis 2011 d'une méthode commune d'élaboration des Docobs.

Le tableau ci-dessous liste les rubriques obligatoires devant figurer dans un Docob et analyse leur présence/absence dans le Docob du site :



	Rubrique	Élément à vérifier	Question à se poser	Oui	Non
Généralités	Couverture	Code et nom du site concerné	Présence/absence	X	
		Date		X	
		Logos		X	
	Présentation du docob	Structure porteuse	Présence/absence		X
		Opérateur		X	
		Chargé de mission			X
		Contributeurs techniques et scientifiques		X	
		Composition du Copil		X	
	Présentation de Natura 2000	En France et en Europe	Présence/absence	X	
		Dans la Région / le Département		X	
	Présentation du site	Fiche d'identité avec éléments du FSD	Présence/absence	X	
		Directives concernées		X	
		Zone biogéographique			X
		Région(s)		X	
		Département(s)		X	
		Commune(s)		X	
		Superficie		X	
	Données administratives	Structures intercommunales concernées	EPCI concernés par le territoire du site		X
		Politiques territoriales locales	Chartes forestières, environnementales, documents d'urbanisme		X
		Zonages espaces naturels	ZNIEFF, APPB, RN, PN, SC/SI, etc		X
		Foncier	Y a-t-il une analyse ou éléments sur nature des propriétés foncières (public/privé, morcellement, etc.)		X
	Données abiotiques	Climat	Ces données sont-elles décrites de façon à expliquer les milieux, habitats, espèces	X	
		Géologie		X	
Topographie		X			
Pédologie		X			



		Hydrologie	présentes ? Sont-elles compréhensibles ? Les sources sont-elles citées ?		X		
	Diagnostic écologique	Milieux	Grands milieux /écosystèmes décrits ?	X			
			Sont-ils liés aux HIC et EIC présentés ensuite ?	X			
		Habitats	Liste des HIC	X			
			Cohérence liste HIC /FSD du site	X			
			Autres habitats non IC décrits ?		X		
			Cartographie présente ? cf annexes	X			
			Surfaces d'habitats quantifiées ?	X			
			Référentiels utilisés (EUR27 /Corine Biotope)	X			
			Tableau récapitulatif des habitats	X			
			Données qualitatives sur les habitats (fonctionnalité, tendances évolutives...)	X			
			Etat de conservation des HIC renseignés ?	X			
		Rapport de présentation	Diagnostic écologique	Espèces	Liste des EIC	X	
					Cohérence liste EIC /FSD du site	X	
Autres espèces patrimoniales non IC décrites ?	X						
Cartographie présente ? Cf annexes	X						
Données quantitatives ?	X						
Etat de conservation des espèces renseigné ?	X						
Données qualitatives sur les espèces (habitats, tendances évolutives...)	X						
Analyse écologique et fonctionnelle	Les données habitats / espèces sont-elles croisées ?			X			
Fiches habitats/espèces	Sont-elles présentes ?			X			
	Les fiches sont-elles adaptées localement ?			X			



		Enjeux de conservation	Sont-elles compréhensibles et associées clairement aux activités socio-économiques ?	X		
			Sont-ils clairement décrits ?	X		
			Sont-ils hiérarchisés ?	X		
	Diagnostic socio-économique	Description des activités sur le site	Les activités socio-éco du site sont-elles décrites ?	X		
			Les pratiques sont-elles analysées ?	X		
			Les interactions entre activités (conflits d'usage) sont-elles présentées ?	X		
			Les tendances évolutives sont-elles prises en compte et décrites ?	X		
			Influence des activités sur les HEIC	Les activités sont-elles croisées avec le diagnostic écologique ?	X	
	Objectifs	Objectifs de développement durable		Sont-ils exprimés en relation avec les enjeux issus des diagnostics précédents ?	X	
		Objectifs opérationnels	Objectifs précisant les objectifs de DD (optionnels)	Existe-t-il des objectifs opérationnels qui précisent les objectifs DD ?	X	
Sont-ils SMART ? Sont-ils une plus-value pour la compréhension des objectifs à atteindre par le docob ?				X		
Mesures	Mesures de gestion	Nature des mesures	Les différentes natures de mesure sont-elles explicitées ?	X		
			Les mesures d'animation (mise en œuvre du docob) sont-elles présentes ?	X		
		Fiches mesures	Le but de la mesure est-il présenté ?	X		
			L'action à mettre en œuvre est-elle décrite ?	X		
			Les habitats et espèces concernées sont-elles	X		



			associées aux mesures ?		
			La surface et/ou les zones concernées sont-elles quantifiées ?	X	
			Y a-t-il un niveau de priorité mentionné	X	
			Les cahiers des charges des mesures contractuelles précisent-ils clairement les engagements rémunérés et non rémunérés constituant la mesure ?	X	
			Les maitres d'ouvrage / d'œuvre potentiels sont-ils mentionnés ?	X	
			Les financements potentiels sont-ils présentés ?	X	
			Référence aux listes de mesures du PDRH ou aux engagements MAEt ?	X	
			Y a-t-il un échéancier prévisionnel ?	X	
			Y a-t-il des indicateurs de suivi ?	X	
			Y a-t-il des points de contrôle ?	X	
Charte	Charte	Présentation générale	Est-elle incluse dans le docob ?		X
			Le format de la charte est-il adapté ?		X
			Les modalités d'adhésion sont-elles expliquées ?		X
		Engagement et recommandations (E / R)	Y a-t-il des (E/R) généraux ?		X
			Y a-t-il des (E/R) par milieux ?		X
			Y a-t-il des (E/R) par activités ?		X
			Les engagements sont-ils clairement contrôlables ?		X
Suivi et évaluati	Suivi / évaluation du docob	Actions de suivi et évaluation de la mise en œuvre du docob	Existe-t-il une partie du docob consacré au suivi et à l'évaluation		X
			Y a-t-il un suivi de la	X	



			mise en œuvre du docob (indicateurs de réalisation) ?		
			Est-il prévu un suivi des habitats et espèces ?	X	
			Est-il prévu un suivi des résultats ou impacts des actions sur les habitats/espèces ?	X	
Annexes	Atlas cartographique	Cartes obligatoires et optionnelles (opt)	Carte du périmètre officiel du site	X	
			Carte du périmètre d'étude (opt)	X	
			Carte du parcellaire (opt)		X
			Carte des propriétés du site (opt)		X
			Carte des aires protégées du site (opt)		X
			Carte géologique (opt)		X
			Carte topographique (opt)		X
			Carte des grands milieux (opt)	X	
			Carte des activités humaines		X
			Carte des HIC		X
			Carte des EIC	X	
			Carte espèces patrimoniales non IC (opt)	X	
			Carte des objectifs de gestion		X
			Carte de la localisation des mesures		X
			Carte de l'état de conservation des HIC		X
			Carte de l'état de conservation des EIC		X
			Autres annexes	Glossaire	Présence/absence
		Abréviations		X	

Plusieurs points de « non-conformité » ont été relevés, notamment quatre rubriques absentes ou incomplètes : 1/ présentation du docob, 2/ Données administratives, 3/ Charte et 4/ Suivi et évaluation du docob. Elles seront à actualiser dans le Docob.

Les autres rubriques sont globalement conformes au cahier des charges et bien détaillées.



3. Bilan synthétique de l'évaluation de la mise en œuvre du Docob

3.1 Objectif 1 : Maintenir les habitats d'Intérêt Communautaire agropastoraux

980 hectares d'habitats d'Intérêt Communautaire sur le site => représentent 55% des surfaces du site. Sur 10 ans, stabilité des surfaces d'Intérêt Communautaire notamment liée :

- à une activité agricole différenciée selon les sous-sites
- des actions menées sur les surfaces agricoles
- à des actions menées sur les surfaces non agricoles (non déclarées à la PAC)
- à des documents d'urbanisme prenant en compte les enjeux du site

Une activité agricole différenciée selon les sous-sites et qui structure le territoire :

Pelouses de Lalbenque :

- Maintien du nombre d'exploitants et de la SAU
- Maintien de l'activité pastorale
- Conversion encore ponctuelle des pelouses en trufficulture

Serres de Saint-Paul de Loubressac :

- Perte de 8 exploitants
- Déprise agricole avancée (tendance se poursuit) sur les pechs / intensification des pratiques dans les vallées

Serres de Belfort du Quercy :

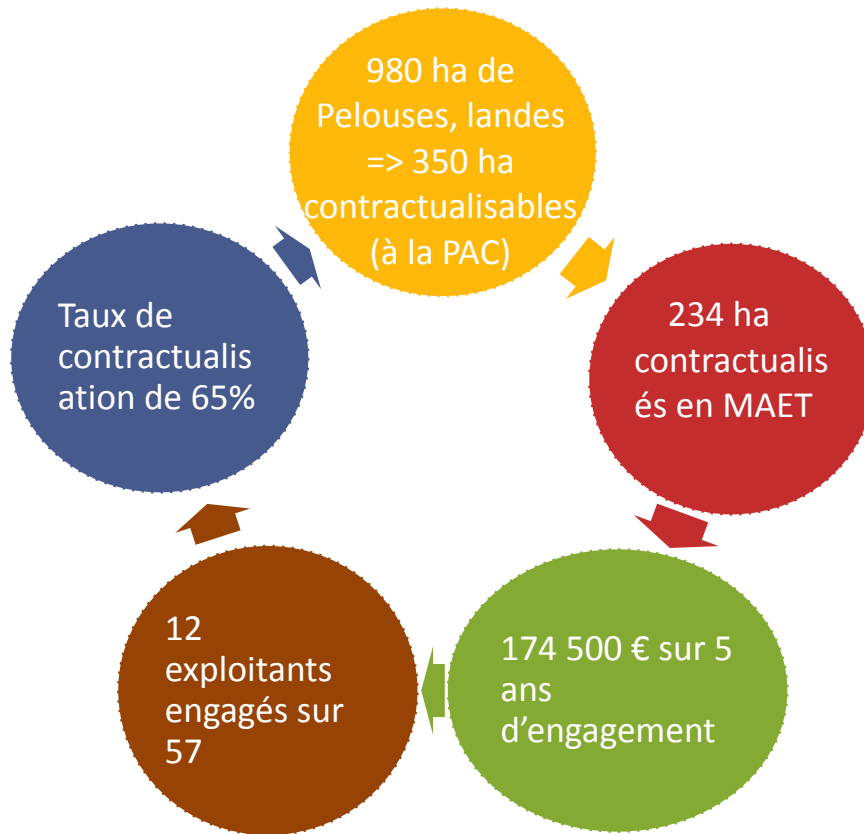
- Perte de 7 exploitants
- Déprise agricole sur les pechs se confirme
- Progression lente de la conversion en arboriculture, maraîchage

⇒ **Une agriculture qui évolue mais des tendances d'évolution qui perdurent.**

Des actions menées sur les surfaces agricoles et des exploitants impliqués dans les outils Natura 2000 :

Entre 2007 et 2014 (période qui correspond à la précédente programmation PAC), les fiches-actions « agricoles » ont été transcrites, pour la plupart, en MAET (Mesures Agro-environnementales territorialisées du 2nd pilier de la PAC). Voici les résultats synthétiques de la contractualisation de MAET sur le site :





Mesures proposées dans le Docob et transcrites en MAET	Surfaces ou mètres contractualisés (ha ou ml)	Taux de contractualisation par rapport à l'objectif fixé dans le Docob (objectif fixé)	Efficacité de la mesure pour la préservation des habitats et espèces
A.2.4 Gestion pastorale de pelouses et landes	220 ha	40% (560 ha)	😊
A.2.1/A.2.3 Ouverture et entretien de pelouses et landes	14.6 ha	5% (260 ha)	😞
A.2.2 ouverture et entretien de prairie	0	0% (10 ha)	😞
A.2.6 Entretien haies	0	0% (5000 ml)	😞
A.2.7 Messicoles	0	0% (10 ha) – mesure non transcrite en MAET	😞



Certaines actions n'ont pas remporté de franc succès sur le terrain - entretien de haies, conservation des plantes messicoles (inféodées aux cultures de céréales) - notamment en raison : 1/ pour les haies, d'une contrepartie financière au travail à réaliser par les agriculteurs trop faible, et 2/ pour les messicoles, à une non transcription de la mesure dans le dispositif « MAE » notamment parce que les espèces messicoles ne sont pas d'Intérêt Communautaire, et donc non éligible à ces mesures.

⇒ **Des outils agricoles mobilisés, et des actions menées sur les surfaces agricoles satisfaisantes au regard des objectifs fixés / des mesures non mises en œuvre sur le site qui pourraient être retirées du Docob / des mesures proposées qui couvrent les objectifs de conservation des habitats d'Intérêt Communautaire**

Des actions menées sur les parcelles non agricoles encore à approfondir :

Les actions « non agricoles » sont mobilisables via l'outil financier propre à Natura 2000 appelé « contrat non agricole non forestier ».

Des projets sur des parcelles non agricoles qui n'ont pas abouti en raison du contexte local : notamment le projet d'Association Foncière Pastorale sur le sous-site de Saint-Paul de Loubressac qui visait la reconquête et remise en pâturage de plusieurs centaines d'hectares de pelouses et landes, mais aussi des actions non agricoles sur des propriétés en continuité des surfaces engagées dans le contrat mis en place à Belfort du Quercy. Aini, le projet d'Association Foncière Pastorale n'a pas été poursuivi notamment en raison de la difficulté à trouver des animaux disponibles pour pâturer des surfaces jugées « difficiles » par les éleveurs locaux. Le système d'exploitation majoritaire localement tourné vers la polyculture-élevage avec des troupeaux de bovins n'est pas le plus adapté pour un pâturage parfois éloigné des sièges d'exploitation.

Les projets de contrats en continuité du contrat de Poulailles n'ont pas émergé car les propriétaires n'étaient pas intéressés par une démarche de revalorisation pastorale de leurs parcelles.

Actions proposées dans le Docob	Surfaces contractualisées (ha)	Taux de contractualisation par rapport à l'objectif fixé dans le Docob (objectif fixé)	Efficacité de la mesure pour la préservation des habitats et espèces
Gestion pastorale de pelouses et landes (fiche-action à ajouter ?)	9 ha	45% (20 ha) – estimé sur la base de la B.2.1	😊
B.1.1/B.1.3/B.2.1 Ouverture et entretien de pelouses et landes	9 ha	12% (75 ha)	😊





A noter que le contrat Natura 2000 non agricole réalisé à Belfort du Quercy a permis de revaloriser par le pastoralisme 12 hectares de pelouses, landes et prairies à Damier de la Succise (9 ha de pelouses/landes et 3 ha de prairies naturelles de fauche).

Ce contrat a permis l'atteinte des objectifs fixés : la restauration de pelouses et landes, et la préservation des populations de Damier de la Succise. Ces mesures sont particulièrement efficaces, mais pour cela, le temps consacré à l'accompagnement des actions non agricoles doit être important. En effet, l'animateur accompagne ce type d'action depuis la réalisation du diagnostic écologique jusqu'à la définition d'un plan de gestion, la recherche de financements, au suivi écologique et pastoral de l'action. Il accompagne le propriétaire contractant au quotidien dans les démarches administratives du contrat.

⇒ **Des outils non agricoles et des propriétaires pas assez mobilisés / des freins administratifs au niveau des contrats (avance de fonds notamment) qui n'incitent pas toujours à leur contractualisation / un temps d'animation à nécessairement renforcer sur cet axe pour atteindre un objectif de contractualisation plus élevé / prévoir la possibilité de mettre en place des actions de gestion par le pastoralisme des parcelles avec habitats (nouvelle fiche-action ?)**



Un site inscrit en zone A ou N dans les PLU des communes :

A l'exception de l'Hospitalet et Labastide de Penne, les communes du site sont dotées d'un PLU. Ces PLU ont inscrit en zonages A ou N les parcelles du site Natura 2000, ce qui permet d'envisager que le site conservera sur le long terme une vocation naturelle et/ou agricole, favorable aux objectifs de préservation.

⇒ **Poursuivre les portés à connaissance réalisés par le Parc pour les collectivités de son territoire s'engageant dans une démarche de document d'urbanisme / poursuivre la veille sur les projets d'urbanisation pouvant s'inscrire ponctuellement dans le site.**

3.2 Objectif 2 : maintenir les espèces d'Intérêt Communautaire : le Damier de la Succise

Cette espèce de papillon est emblématique des prairies humides. Sa chenille se nourrit de plantes-hôtes se développant dans ces milieux argilo-marneux : la Succise, la Knautie des champs et la Scabieuse. En 2004, lors de l'élaboration du Docob, des individus étaient connus sur le sous-site de Belfort du Quercy. 15 ans plus tard, et suite à un suivi mené en 2014, des individus ont été trouvés en effectifs plus élevés sur le sous-site de Belfort, et des individus isolés ont été découverts sur le sous-site de Saint-Paul de Loubressac.



Ainsi, on considère que l'espèce, sans être présente partout, se maintient en effectifs relativement élevés (Belfort) et semble connaître une augmentation continue. Sa présence sur le site est avérée sur des parcelles non agricoles, en déprise. Cette espèce se reproduit sur le site.

Actions proposées dans le Docob	Surfaces contractualisées (ha)	Taux de contractualisation par rapport à l'objectif fixé dans le Docob (objectif fixé)	Efficacité de la mesure pour la préservation des habitats et espèces
A.2.2 Ouverture d'une ancienne prairie naturelle	0	0% (10 ha)	☹
A.2.5 Gestion extensive des prairies naturelles de fauche « agricoles »	5	16% (30 ha)	☹
A.3.1 Création de corridors biologiques entre les populations de Damier de la Succise (mesure agricole)	0	0% (2.25 ha) - mesure non transcrite en MAET	☹
B.1.2 Restauration et entretien extensif des prairies naturelles de fauche abandonnées par l'agriculture	3 (bénéficient également au Damier de la Succise)	60% (5 ha)	☺



⇒ **Mener des actions davantage ciblées sur ces parcelles non agricoles hébergeant les populations de Damier, notamment à Belfort et Saint-Paul, en déployant l’outil contrat non agricole non forestier / maintenir les actions inscrites au Docob qui sont en adéquation avec les enjeux biodiversité.**

3.3 Objectif 3 : informer et sensibiliser

Les moyens d’animation mis en place (personnels et prestations) sont mutualisés à l’échelle des sites Natura 2000 du territoire du Parc naturel régional des Causses du Quercy, que les sites soient animés par le Parc, ou par l’Adasea.d'Oc (jusqu’en 2015).

Ces moyens d’animation déployés peuvent être analysés via trois entrées :

- Le temps d’animation et sa répartition par grand type d’axes de travail
- L’animation et la vie du Comité du pilotage
- Le déploiement d’outils de communication et de sensibilisation

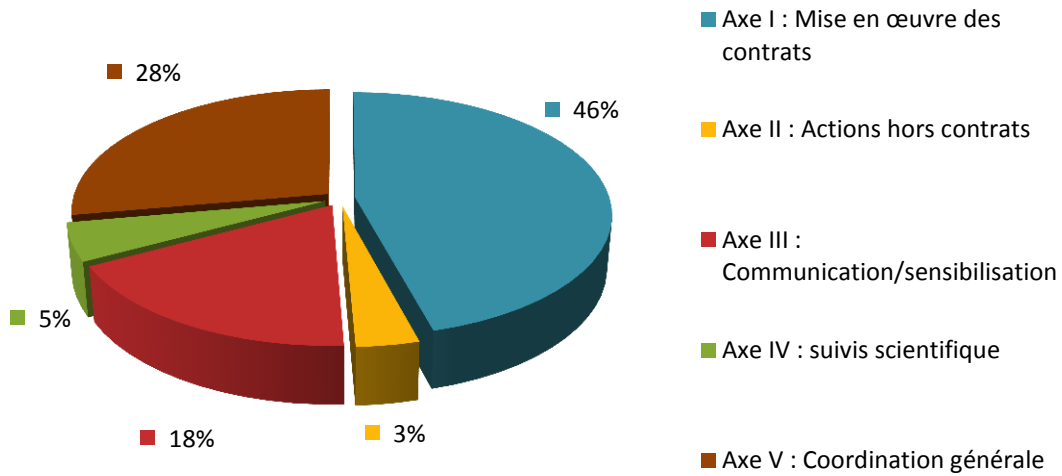
Un temps d’animation déployé à une échelle inter-sites pour mutualiser les moyens et les coûts :

Les moyens d’animation ont été répartis de manière plutôt satisfaisante entre les grands axes de travail que sont la mise en œuvre des contrats (MAET, contrats non agricoles), le déploiement d’actions hors contrats, la communication, les suivis scientifiques, et la coordination administration et financière du programme Natura 2000. La priorité est ainsi donnée à l’animation des contrats (presque la moitié du temps est consacrée à cet axe). En analysant le détail du temps passé entre les sous-axes agricole et non agricole, on s’aperçoit que chaque sous-axe est aussi bien pourvu en temps d’animation. Simplement, pour faire émerger un contrat non agricole, il faut davantage de temps que pour mettre en place une MAET puisque tout le contexte technique doit être bâti.

Le diagramme ci-après propose une représentation de la répartition du temps d’animation entre les 5 axes de travail sur la période 2005-2014. L’annexe 1 propose un détail des activités de l’animateur sur le site sur une année sur le site.



Répartition du temps d'animation sur les 5 axes (moyenne sur la période 2005-2014)



⇒ Une répartition du temps de travail satisfaisante / un temps d'animation global sur le site qui pourrait avantageusement être augmenté / augmenter le temps consacré aux contrats non agricoles de par les objectifs à atteindre.

Un Comité de pilotage (Copil) dont le rôle doit être renforcé :

Rappels : un Copil, c'est quoi ? Établi au moment de la désignation du site Natura 2000, le COPIL est un organe officiel de concertation et de débat. Présidé par un élu local, ou à défaut par le préfet de département, cette instance regroupe l'ensemble des acteurs concernés: représentants des services et établissements publics de l'État, collectivités territoriales, organisations socioprofessionnelles, associations de protection de la nature, etc. Le COPIL conduit l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000. Il veille ensuite à la mise en oeuvre des actions décidées dans ce document de gestion.

Des points forts :

- Des réunions des présidents de COPILs institués
- Des journées techniques Inter-COPILs
- Depuis 2012, un élu local est président du COPIL

Des points faibles :

- Peu de participants
- Un site éclaté et un sous-site hors Parc qui limite la cohésion locale autour du programme
- Des journées Inter-COPILs avec peu de participants du Quercy blanc

⇒ Une appropriation du site et du programme Natura 2000 par les membres du Copil à renforcer / renforcer les liens entre les élus et la structure animatrice, et notamment au



nouveau du sous-site hors Parc où la structure Parc est pas reconnu comme un partenaire.

Des outils de communication déployés diversifiés et mutualisés :

Des points forts :

- De **Nombreux** outils développés
- Des outils **diversifiés**
- À **une échelle inter-sites** du Parc
- Des **outils appréciés** : animations nature, animations scolaires, carte par commune du site, livrets découvrir

Des points faibles

- Une **appropriation** de la démarche et du site Natura encore difficile (site hors Parc où la structure Parc n'est pas identifiée)
- Des **efforts d'animation importants à fournir** pour faire vivre ces outils de communication (dont l'efficacité est par essence difficilement mesurable)
- Une **méconnaissance de l'intérêt** du public pour le bulletin d'information et le site internet notamment qui sont des outils chronophages
- Une sous-utilisation des outils des communes et Communautés de communes, en l'occurrence de leurs publications régulières (lettres d'informations aux habitants)

⇒ **Des outils de communication à moderniser (bulletin d'information seulement en format numérique ?) / des outils à conserver et poursuivre (formations, animations, livret de découverte) / s'appuyer davantage sur les outils de communication existants (notamment des communes et communautés de communes).**

3.4 Synthèse :

⇒ **Les actions inscrites dans le DOCOB sont-elles pertinentes pour la préservation des habitats et espèces d'Intérêt Communautaire ?**

Les actions engagées participent à l'atteinte de ces objectifs mais on ne connaît pas l'état de conservation des habitats et espèces d'Intérêt Communautaire

⇒ **Les moyens affectés à la mise en œuvre du Docob ont-ils été adaptés aux objectifs ?**

Les moyens affectés sont satisfaisants et adaptés mais il perdure des difficultés dans l'atteinte des objectifs sur les parcelles « non agricoles »

⇒ **Dans quelle mesure la démarche Natura 2000 a-t-elle permis une appropriation du site par les usagers, habitants ?**

Une appropriation de la démarche et du site Natura 2000 encore à renforcer

⇒ **Une opportunité d'actualisation du Docob se présente. Il faut la saisir pour :**

- **Mettre à jour les diagnostics socio-économiques et biodiversité**
- **Mettre à jour les fiches-actions : ajout, retrait, modification de fonds**
- **Insérer au Docob la Charte Natura 2000**



Tableau : proposition d'éléments du Docob à actualiser

Partie du Docob	Sous-partie	Textes	Cartes/tableaux
1/Présentation des sites	1.2 Données communales	Ajout données sur les documents d'urbanisme	Ajouter Cartes des EPCI, des zonages espaces naturels
4/ Habitats naturels d'Intérêt Communautaire	4.3 Bilan des habitats par site		Actualiser données du tableau des surfaces en habitats d'Intérêt Communautaire Actualiser les cartes suite à l'actualisation de la cartographie des habitats réalisés en 2010 Ajouter carte de l'état de conservation des habitats
6/ Espèces d'Intérêt Communautaire	6.2 Espèces de la Directive habitats		Actualiser les cartes de présence des espèces d'Intérêt Communautaire et le tableau de l'état des populations des espèces d'Intérêt Communautaire Ajouter carte de l'état de conservation des espèces
8/ Autres espèces remarquables			Actualiser les cartes de présence des espèces remarquables
10/ Diagnostic agricole			Actualiser les cartes des habitats d'Intérêt Communautaire et utilisation agricole des parcelles
11/ Autres activités humaines	11/1 projet de développement des communes	Actualiser les données sur les documents d'urbanisme	Actualiser le tableau des documents d'urbanisme existants par commune
	11.3 Loisirs et tourisme	Actualiser données tourisme	Ajouter carte de localisation des activités de loisirs
14/ Objectifs généraux			Ajouter carte des objectifs de gestion
16/ Fiches-actions			Ajouter carte de localisation des mesures
	16.2 Fiches-actions		Cf. document joint « 4.fiches_actions_synthetiques_propositions_actualisation2016.pdf »
Charte Natura 2000			Ajout

Annexe 1 : Bilan des activités de l'animateur sur le site par an en moyenne sur la période 2005-2014.

Axes de travail	sous-axes de travail	indicateurs de moyens		
		temps passé par animateur (jours/an)	coût interne à la structure animatrice (euros/an)	coût des prestations (euros/an)
Gestion des habitats et des espèces	animation des contrats Natura 2000 non agricole non forestier	5	1250	0
	animation des MAE	6	1500	2900
	animation de la Charte Natura 2000	1	250	0
	animation pour la gestion avec d'autres outils financiers	0	0	0
	animation foncière	3	750	0
Suivi des évaluations d'incidences	suivi des évaluations d'incidences	2	500	0
Amélioration des connaissances	suivis scientifiques et techniques	6	1500	600
Information, communication, sensibilisation	création/mise à jour d'outils de communication, média	6	1500	3200
	organisation de réunions d'informations ou de manifestations	2	500	500
	participation à des manifestations, ou réunions sur le territoire	1	250	0
	autres prises de contacts	1	250	0
	communication / animation auprès des scolaires	1	250	0
	participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	2	500	0
Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site	organisation de réunions du comité de pilotage	2	500	0
	animations de groupes de travail	1	250	0
	réunion avec les services de l'Etat	1	250	0
	gestion administrative et financière	6	1500	0
	suivi de la mise en œuvre du docob et bilans annuels	1	250	0
	compléments ou mise à jour du docob	0	0	0
	élaboration de la Charte	0	0	0
		16		
TOTAL		47,00	11 750,00	7 200,00

